

communiqué DE PRESSE

Mardi 22
Septembre
2015

Bureau de la Métropole Rouen Normandie

Le Bureau de la Métropole Rouen Normandie a fait sa rentrée, hier lundi 21 septembre 2015. Parmi les délibérations votées : le soutien à l'investissement des communes, l'engagement de la Métropole en faveur des actions pour la jeunesse, l'aide à la rénovation des logements dans le cadre de la politique publique de l'habitat...

La Métropole aux côtés des petites communes : solidarité territoriale

Lors de sa conférence de presse du 2 septembre, Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie, a annoncé sa volonté de créer un fond de soutien aux investissements pour l'ensemble des communes du territoire métropolitain à hauteur de 15 millions d'euros par an sur 5 ans. Il s'agit de soutenir l'entretien du patrimoine immobilier des communes, la rénovation énergétique en lien avec les fonds régionaux, soutenir l'aménagement de l'espace public et le renouvellement urbain.

La Métropole Rouen Normandie a réservé 600 000 € pour soutenir les aménagements des petites communes de son territoire en 2015, à travers le fonds d'aide à l'aménagement.

Lors de la réunion de Bureau du 21 septembre, plusieurs dossiers locaux ont ainsi pu être concrètement accompagnés :

- **A Hautot-sur-Seine**, la commune souhaite engager d'importants travaux de rénovation thermique et de mise aux normes des deux bâtiments préfabriqués de son école communale. [La Métropole attribue une subvention de 16 434€ pour réaliser ces travaux.](#)
- **Quévreville-la-Poterie** doit réaliser des travaux de mise aux normes de sa cuisine municipale afin d'accueillir de nouveaux équipements électriques. La commune souhaite également rénover totalement le sol du hall du groupe scolaire. [La Métropole attribue une subvention de 5 436€ pour ces aménagements.](#)
- **La commune de Tourville-la-Rivière** a prévu de réhabiliter le gymnase communal Menant Oden. Les travaux qui seront réalisés en plusieurs phases visent à la dépose de la couverture amiantée, le remplacement du chauffage et de la ventilation, la mise en conformité des installations électriques et du réseau de gaz ainsi que la rénovation de la salle et la restructuration des vestiaires. [La Métropole accorde une aide de 78 955€.](#)

communiqué DE PRESSE

- **Saint-Pierre-de-Manneville** souhaite réaliser une extension de 60 m² en ossature bois de son école, destinée à devenir une garderie périscolaire pour une quinzaine d'enfants. La commune réalise également la réfection et la mise aux normes des installations électriques du groupe scolaire communal. Les travaux consistent au démontage de l'existant, la mise en sécurité des installations et à la pose de nouveaux matériels répondant aux normes en vigueur. [La Métropole accompagne ces réalisations à hauteur de 22 856€.](#)

La sauvegarde du patrimoine historique au service du développement culturel et touristique

Le monument juif, situé sous la cour du Palais de Justice de Rouen figure parmi les plus anciens vestiges hébraïques en Europe. Trésor du patrimoine médiéval, classé monument historique depuis 1977, il contribue à la fois à la richesse patrimoniale de notre territoire et à son rayonnement. Le Ministère de la Justice, propriétaire du lieu, a commandité plusieurs études, dont la dernière a déterminé les travaux de sauvegarde à réaliser. Ceux-ci comprennent la création d'une tranchée drainante, des travaux d'isolation, de dessalement des parois ainsi que la création d'un sas d'entrée. Ces réalisations permettront d'améliorer l'accessibilité du monument, notamment pour les personnes à mobilité réduite, de créer une scénographie, de valoriser culturellement cet édifice et d'élargir ses plages d'ouverture au public. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 635 937€ TTC. [La Métropole a approuvé le versement d'un fonds de concours de 50 000€ au Ministère de la Justice, pour participer aux travaux de conservation et de mise en valeur du monument juif.](#)

communiqué DE PRESSE

La Métropole premier partenaire de la rénovation des logements

La Métropole Rouen Normandie poursuit sa politique d'aide au développement et à la rénovation des logements dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. En 2015, plus de 7,9 millions d'euros sont ainsi consacrés à l'amélioration, la réhabilitation énergétique et à l'adaptation des logements aux vieillissements et aux handicaps.

Ainsi, la Métropole accorde à l'Entreprise Sociale de l'Habitat SAIEM d'Elbeuf une aide financière de 175 000€ pour la réhabilitation thermique de 50 logements locatifs sociaux situés 2-10 rue de la Halle à Elbeuf. Ces travaux devraient faire baisser la consommation énergétique du bâtiment conformément à la réglementation. Le bailleur ne prévoit pas en outre de hausse des loyers à la suite de ces travaux.

Soutien aux initiatives pour la jeunesse

L'association Résolution d'Avenir, créée par des étudiants de Neoma Business School, organise un **concours du 15 mars au 30 novembre pour récompenser les projets proposant une alternative à la problématique de l'impasse énergétique**. Le concours comprend 3 catégories : Innovation Avenir (ouverte à toutes les entreprises), Nouveau Regard (ouverte à tous les étudiants de l'enseignement supérieur) et Jeunesse d'Avenir (ouverte à tous les élèves de Première et de Terminale).

La finale et la remise de prix se feront lors d'un colloque organisé le 30 novembre devant un jury de personnalités qualifiées.

La thématique de ce concours s'inscrit dans la politique de l'établissement en faveur de l'esprit d'entreprendre et de l'éducation à l'environnement. Au vu de ces éléments, la Métropole Rouen Normandie attribue une subvention de 1 500€ à l'association.

communiqué DE PRESSE

La Métropole participe depuis 2011 au financement de l'action de mise en réseau des associations dans le domaine de la jeunesse portée par le Comité Régional des Associations Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) Haute-Normandie. Le CRAJEP Haute-Normandie travaille depuis 2011, à l'échelle du territoire métropolitain à assurer l'animation d'un réseau d'associations et d'autres acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire. Le financement métropolitain a permis à ce jour la création et l'animation d'outils numériques en direction des associations du territoire : un site internet « Associations et territoires », un centre des ressources, la diffusion d'une lettre d'actualités (plus de 11 000 abonnés) et l'animation des rencontres thématiques entre les acteurs associatifs.

La Métropole s'est dotée d'un nouveau Contrat de Ville dans lequel la mobilisation des dispositifs de droit commun vers la jeunesse est un axe majeur, notamment vers les publics des Quartiers Prioritaires de la Ville. Ainsi, [la Métropole a décidé de poursuivre le soutien des actions 2015 du CRAJEP Haute-Normandie au moyen d'une subvention de 5 000€.](#)

[Signature d'une convention de partenariat avec l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille et du Handicap pour l'Insertion](#)

Depuis 1998, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à favoriser l'emploi des publics en difficulté en utilisant la commande publique comme levier. C'est ainsi plus d'un million d'heures d'insertion et plus de 300 opérations sur tout le territoire qui ont déjà été réalisées. La commande publique participe ainsi au développement de l'insertion et à l'accès à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle mais également à la concrétisation de la responsabilité sociale des organisations. Compte-tenu de son expertise en la matière, l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI) a sollicité un soutien technique de la Métropole pour être accompagné dans la mise en place de l'utilisation des clauses sociales dans les marchés publics.

[La Métropole a donc approuvé la signature d'une convention réglant les modalités de partenariat avec l'IDEFHI dans cette démarche.](#)

communiqué DE PRESSE

Protéger la ressource en eau : un impératif

La société FCH a été autorisée par arrêté préfectoral du 29 novembre 2012, à exploiter partiellement une carrière de sables et graviers alluvionnaires à Bardouville, qui se situe à proximité d'un captage d'alimentation en eau potable de la commune. Suite à des études menées au cours de l'instruction du dossier de demande d'exploitation, il a été mis en évidence que la zone la plus sensible vis-à-vis du captage devait être interdite d'exploitation. [La Métropole Rouen Normandie acquiert donc ces 10 hectares de terrains à titre gracieux afin de protéger la ressource en eau.](#)

Cette acquisition intervient alors qu'un appel à candidatures est lancé par la SAFER pour attribuer des terrains mitoyens situés sur les communes de Bardouville et Anneville-Ambourville. La Métropole va proposer sa candidature pour cette acquisition de 102 hectares, dont 7 sont en cours de conversion en agriculture biologique. Si son projet est retenu, la Métropole pourrait ainsi poursuivre l'ensemble du travail initié depuis plusieurs années dans ce secteur au profit de la protection du captage en eau potable, favoriser la valorisation agricole de ces terres mais également entreprendre un vaste programme de restauration écologique en faveur des milieux silicicoles (identifiés comme menacés par le Schéma de Régional de Cohérence Écologique), susceptibles à terme d'accueillir de nombreuses espèces menacées.